



CISTUDE' Info

Les actualités de Nature Environnement 17

SEPTEMBRE 2023

SOMMAIRE

Un ostréiculteur condamné pour avoir agrandi sa mare de tonne sur 3 hectares sans autorisation

Nouvelle condamnation pour un trafic de civelles en bande organisée

Retour sur la balade circassienne, L'Envers d'un Monde

Projet pédagogique au fil de la gères

La nidification du Circaète Jean-le-Blanc en Charente-Maritime

OLÉRON NATURE ENVIRONNEMENT se met en ordre de marche et assoit son développement insulaire

Témoignage : les 21 et 22 septembre derniers a eu lieu la ConventYon Annuelle du Groupe Y Nexia, D'Acty – Soutien à NE17

Bienvenue aux nouvelles salariées

Pensez à saisir vos arbres remarquables de Charente-Maritime

Évènements à venir en octobre !

Un ostréiculteur condamné pour avoir agrandi sa mare de tonne sur 3 hectares sans autorisation

Poursuivi pour avoir agrandi sa mare de tonne sans autorisation environnementale, un ostréiculteur a été condamné par le Tribunal correctionnel de La Rochelle le 24 août 2023.

En 2020, des inspecteurs de l'environnement ont constaté qu'une mare de tonne, elle-même créée illégalement en 2012, avait été agrandie dans les marais de la Seudre, zone Natura 2000, sur la commune de La Tremblade, le tout sans autorisation.

Par photographie satellite, il a été constaté que le plan d'eau était passé de 12 446 m² à 44 251 m², soit un agrandissement de plus de 3 hectares. L'ostréiculteur a entièrement plongé dans l'eau 32 parcelles cadastrales d'intérêts écologiques majeurs, certaines appartenant à d'autres propriétaires et d'autres relevant du domaine public maritime.

Les paysages emblématiques des marais de la Seudre ont été saccagés sur toute cette superficie, provoquant la destruction d'habitats, de zones de refuge, d'alimentation et de reproduction d'espèces protégées présentes sur ce site classé Natura 2000. Les travaux ont aussi nui à la gestion hydraulique du marais, les chenaux, canaux et fossés étant étroitement interconnectés. Ces agissements s'opposent aussi aux investissements publics alloués à la gestion de ce site classé.

A l'audience, le prévenu a commencé par soutenir, sans succès, qu'il avait amélioré l'état écologique des parcelles. Puis, il a tenté de minimiser l'importance du délit au motif qu'il n'était pas le seul à le faire, argument repris par Nature Environnement 17 pour illustrer les nombreuses atteintes aux zones humides et de marais.

Le Tribunal correctionnel de La Rochelle ne s'est pas laissé convaincre et a reconnu Monsieur Tanguy coupable du délit d'exécution sans autorisation de travaux nuisibles à l'eau ou au milieu aquatique.

Une nouvelle fois, la juridiction a prononcé une peine exemplaire en matière de protection de l'environnement : amende de 5000€ dont 2000€ avec sursis, diffusion de la condamnation dans la presse et, surtout, obligation de remise en état des lieux sous 12 mois. Notre association de protection de l'environnement, Nature Environnement 17, a été indemnisée à hauteur de 5000€ pour son préjudice.

Marie BOMARE



Marais de la Seudre © NE17

Nouvelle condamnation pour un trafic de civelles en bande organisée

Ce jeudi 21 septembre, le Tribunal Judiciaire des Sables-d'Olonne a condamné pour détention, transport et cession d'une espèce non domestique bénéficiant d'une protection particulière un groupe d'individus auteurs d'un trafic de civelles. Le tribunal reconnaît la circonstance aggravante que ce trafic était opéré « en bande organisée », témoignant de l'efficacité des stratégies récentes de démantèlement de filières entières de trafic par les services enquêteurs.



© EPA

De nombreux individus, dont huit ont été appréhendés dans le cadre d'une enquête d'ampleur, se livraient à un trafic important depuis 2015 sur les départements de la Vendée, de la Charente-Maritime et de la Loire-Atlantique. Le trafic, orchestré par deux sociétés de mareyages, consistait à transporter, détenir et revendre, à l'étranger notamment, des civelles illégalement pêchées. Des opérations conjointes de la gendarmerie des Sables-d'Olonne, de l'Office Central des Lutttes contre Les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique, des Affaires Maritimes et de l'Agence Française de la Biodiversité ont permis d'ouvrir une enquête et de rassembler des preuves sur ces faits.

France Nature Environnement, France Nature Environnement Pays-De-La-Loire, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, France Nature Environnement Vendée et Nature Environnement 17 se sont constituées parties civiles au procès en raison de l'atteinte portée aux intérêts qu'elles défendent et aux actions qu'elles mènent sur le territoire.

Depuis des années, nos associations assistent à un effondrement du stock de civelles. Pourtant, ces anguilles de moins de 12cm, espèce en « danger critique d'extinction », sont classées sur la liste rouge mondiale des espèces menacées pour l'UICN (Union internationale de conservation de la nature) et bénéficient d'une protection particulière. Le Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) ne cesse d'alermer sur la situation depuis 1999. Pour lui, le stock de civelles « est en dehors des limites biologiques de sécurité ». Les trafics de civelles mettent en danger la biodiversité, menacent les équilibres et empêchent le stock de poissons d'atteindre un stade de maturité permettant la reproduction.

Cette condamnation met en lumière le contexte préoccupant des civelles dont le trafic n'est qu'une des causes de sa disparition alarmante. Si l'Union Européenne, ([règlement du 18 septembre 2007 imposant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles d'Europe](#)) a institué une interdiction de pêche aux civelles pour les pêcheurs amateurs et des quotas de pêche pour les pêcheurs professionnels, ces quotas, repris au niveau national, ne sont pas suffisants : ceux-ci sont trop élevés et ne prennent pas en compte le stock amoindri de l'espèce.

C'est la raison pour laquelle, depuis 2020, nos associations sont également engagées dans un recours contre ces quotas devant le Conseil d'Etat. Au demeurant, la présente condamnation sanctionne un trafic illégal important, extrêmement rémunérateur pour les braconniers et mareyeurs, le tout au détriment de la biodiversité.

Pour ce délit, le tribunal a condamné les prévenus à des peines allant de trois ans d'emprisonnement (dont 12 mois avec sursis) avec 75.000€ d'amende pour le principal organisateur à 5.000€ d'amende pour certains des pêcheurs. A l'image des décisions adoptées ces dernières années par d'autres tribunaux, est reconnue la qualification de trafic « en bande organisée », laquelle conduit à un alourdissement des peines susceptibles d'être prononcées. Elle vient valider la stratégie employée par les services enquêteurs et visant au démantèlement de filières entières de trafic et pas uniquement à la verbalisation de braconniers isolés. France Nature Environnement, France Nature Environnement Pays-De-La-Loire, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, France Nature Environnement Vendée et Nature Environnement 17 saluent cette condamnation et les moyens déployés pour mettre fin à cette pratique. Nos associations restent vigilantes et engagées pour garantir le respect et la survie de la faune aquacole.

Marie BOMARE

Retour sur la balade circassienne, L'Envers d'un Monde

Grand silence à la Tour de Broue, en bordure de la Réserve Naturelle de La Massonne.

Non pas tout à fait : bruissement du vent dans les feuilles, quelques chants d'oiseaux en fin du jour, de ci-de-là, murmures dans les herbes ...

Et pourtant une quinzaine de personnes, enfants, jeunes et moins jeunes, se met en marche, aimantée par deux sortes d'elfes cheminant vers le coucher du soleil, au loin vers Brouage et les rivages des Pertuis, gambadant, nous impressionnant par leur numéro d'équilibre, se mêlant aux arbres, telles de sinuantes lianes, dansant sur le fil invisible de la ligne d'horizons, jouant dans la mare, à sec en cette saison, cheminant légèrement entre les cimes des arbres....

Ce n'est pas un rêve cette communion avec un monde vivant apaisé, habité sereinement par tous hommes, plantes, bêtes, nous le percevons très concrètement !

Tous suivant les consignes de Sandra et Thomas, nous avons laissé nos portables, caméras, appareils photos faisant le serment du silence pour suivre ces trois circassiens dans cette boucle onirique.

Mais soudain tout se gâte : une voiture vrombit, crache des déchets, les elfes se sont mués en diaboliques créatures arrosant tout de breuvages infâmes.

Malades, ils recouvrent la voiture la soustrayant aux regards, et s'en vont assis épaule contre épaule, assis immobiles au bord du paysage qui s'efface dans la nuit tombante.

Cette heure de balade contée sans parole a été conçue grâce à la résidence artistique de la compagnie circassienne de l'Ecole nationale du cirque de Chalons en Champagne, au sein de la Réserve Naturelle Régionale de La Massonne en 2021 et 2023, grâce au partenariat de COAL, la Fondation Culture & Diversité, Réserves Naturelles de France (RNF), la RNR La Massonne et Jean-Michel BENIER pour son accueil et l'hébergement des artistes.

<https://cirqonflex.fr/lenversdunmonde/>

Cette forme de pédagogie, innovante, séduisante, envoûtante s'inscrit dans la réflexion méthodologique de Réserves Naturelles de France et de son groupe de travail «Culture Art et Nature» auquel la RNR La Massonne contribue activement.

<https://www.reserves-naturelles.org/publications/guide-methodologique-culture-art-et-nature-appui-a-la-mise-en-place-des-manifestations>

Nous avons apprécié de pouvoir échanger sur cette expérience avec les artistes, les propriétaires, les conservateurs de la réserve et les autres spectateurs.

Un exemple qui donnera des idées nous espérons !

Marie-Dominique MONBRUN



© T. DUPEYRON/NE17

Projet pédagogique au fil de la Gères

Ce programme pédagogique, démarré en 2022, a pour but de faire découvrir, connaître, protéger et agir sur un espace naturel sensible au cœur de la ville de Surgères « Les Bords de Gères ». Les actions se dérouleront auprès de divers publics : scolaires, extra-scolaires, familles et habitants.

Actions auprès des scolaires : co-construction avec les enseignants des séances qui auront lieu sur l'ENS et/ou à proximité de l'école. Toujours comme fil conducteur : la Gères et ses abords.

Les écoles de Surgères qui participeront à ce projet en 2023-2024 sont : l'école maternelle Ronsard, l'école maternelle Charles Perrault et l'école élémentaire Jean Jaurès.

Actions extra-scolaire :

- des animations auprès des ACM de Surgères sont prévues. L'idée est de faire découvrir la faune et la flore des Bords de Gères.
- le club nature de Surgères s'inscrit également dans ce projet. Il a vu le jour en septembre 2019. Les enfants viennent les mercredis après-midi de 14h à 17h (hors périodes de vacances scolaires).

Actions familles : des animations de découverte de la biodiversité et des milieux de Surgères seront organisées dans le cadre de ce programme. En 2022, NE17 a tenu un stand à la fête de la Nature. Les prochains rendez-vous seront à organiser mais probablement couplés à des évènements existants.

Stage nature en partenariat avec les ACM locaux : dans ce projet, NE17 souhaite également proposer un stage nature aux enfants de Surgères et alentours. Au programme : 5 jours d'immersion avec le même groupe d'enfants au cœur de la nature de Surgères, qui bénéficie d'un Espace Naturel Sensible « Les bords de Gères ».

Par le biais de ces différentes actions, cela permettra au public :

- D'être en contact avec son environnement proche
- De s'approprier un territoire
- De créer du lien social
- D'apprendre le vivre ensemble
- De mettre en place des actions en faveur de la biodiversité

Programme mis en œuvre et réalisé avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département 17, la ville de Surgères, la Fondation Léa Nature 1% pour la planète, la participation des familles ; Et le soutien technique de la ville de Surgères, le CAC Surgères, le Centre de loisirs les Jolis mômes.

Morgane THERY



© NE17

La nidification du Circaète Jean-le-Blanc en Charente-Maritime

Comme l'année dernière, le suivi de la nidification du Circaète Jean-le-Blanc en Charente-Maritime a été mené par la LPO et NE17. La construction du « Groupe Circa » se poursuit avec ses bénévoles habituels et des nouveaux qui l'ont rejoint cette année, et qui, on l'espère, resteront motivés pour les années à venir. Ce sont au total 18 bénévoles qui se sont impliqués dans le suivi en 2023, suivant 24 secteurs.

L'année a commencé à Montendre, par une formation sur les rapaces diurnes du département avec un focus sur le Circaète dans le but de recruter de nouveaux bénévoles.

6 personnes étaient présentes, 3 se sont ensuite intégrées.

Le temps des sorties sur le terrain venait dans un second temps. Un effort de prospection a eu lieu sur la forêt de la Lande, entre Epargnes au nord-ouest et Nieul-le-Virouil au sud-est, sur laquelle 3 sorties collectives ont été organisées (5 avril, 6 juillet et 12 juillet). Ces journées ont permis de répartir des groupes d'observateurs sur l'ensemble du massif forestier afin de trouver des couples cantonnés et si possible, des nids. Effort récompensé puisqu'une aire avec un jeune a été découverte. Un deuxième couple cantonné (sans découverte du nid) ainsi que deux autres couples dont l'occupation du territoire n'a pu être confirmée se sont montrés. Cette forêt, qui manquait de données malgré ses milieux favorables, est maintenant davantage connue et pourra être plus facilement suivie dans les années à venir.

Les secteurs historiques sont toujours bien suivis par les bénévoles habituels et donnent des résultats semblables à l'année dernière et compris dans la moyenne de l'espèce. Sur 23 secteurs suivis, 17 ont révélé des aires occupées dont 10 produisant un jeune à l'envol.

De nombreux autres secteurs jugés favorables restent cependant peu prospectés dans le sud du département. En effet, la Double Saintongeaise, grâce à son ensemble de boisements mixtes entrecoupés de zones ouvertes, représente une mosaïque d'habitats idéale pour le « circa ». Des recherches plus intensives et ciblées dans ce secteur permettraient probablement de trouver de nouveaux couples...

Au moment où cet article paraît, les circaètes sont en train de rejoindre leurs quartiers d'hiver ou y sont déjà. Ils reviendront dès le mois de mars prochain et nous aurons de nouveau besoin de l'implication de bénévoles pour mener à bien ce suivi passionnant !

Un grand merci à toutes les personnes impliquées cette année ! Hâte de poursuivre cette dynamique l'année prochaine...

Projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Fondation Anyama.



Circaète Jean-le-Blanc © J. RIVOIRE/NE17

Jean RIVOIRE

*Sortie prospection
Circaète Jean-le-Blanc
© J. RIVOIRE/NE17*

OLÉRON NATURE ENVIRONNEMENT se met en ordre de marche et assoit son développement insulaire

Depuis la création de l'association en 2021 par une poignée d'habitants du sud de l'île, le chemin parcouru a été jalonné d'abord par les luttes contre les dérives immobilières d'élus peu soucieux d'environnement et l'opposition aux parcs éoliens industriels concrétisée par un recours en Conseil d'Etat et une saisine de la Commission européenne.

L'intégration au sein de NE 17 se concrétise par une entrée au Conseil d'administration et une prise en charge des « avis marais », la gestion des zones humides étant consubstantielle à l'île lumineuse.

Parallèlement, le développement insulaire est en cours, s'appuyant sur les campagnes « sentinelles » FNE (secrets toxiques, sentinelles de la nuit, dunes grises, arbres remarquables...) mais aussi sur l'actualité telle la démoustication, sans oublier le relais de campagnes d'associations amies comme Pollinis, APE ou les amis de la terre... Nous visons à regrouper les quelques 60 associations de protection environnementales de terrain présentes sur l'île pour mutualiser nos expériences, nos informations et nos actions afin de renforcer notre audience face aux politiques et à l'administration. Les premiers contacts sont encourageants, les besoins en soutien des militants sont réels. L'année 2024 devrait voir nos efforts récompensés par leur adhésion à notre projet associatif visant à nous positionner comme interlocuteur incontournable sur toute question environnementale sur l'île. Déjà, les sollicitations sont nombreuses, tant les besoins sont grands. Fidèles à nos principes fondateurs, elles sont prises en charge dans une approche coopérative, sous forme de conseil et d'assistance stratégique, chacun gardant sa liberté d'action émancipatrice.

François VAZQUEZ

Témoignage : les 21 et 22 septembre derniers a eu lieu la ConventYon Annuelle du Groupe Y Nexia, D'Acty – Soutien à NE17

Au programme :

36 formations dispensées par 42 formateurs internes, des moments privilégiés d'échange mais également un beau moment de solidarité grâce à une Action SolYdaire au profit de Nature Environnement 17.

Cette course d'orientation organisée par l'association Charente-Maritime Orientation mettait au défi 62 équipes de collaborateurs et associés d'Y.

L'objectif : retrouver les 19 balises disposées dans la Forêt Domaniale de la Courbe et répondre aux 9 questions proposées par Nature Environnement 17 au sujet de la faune et la flore locale.



© GROUPE Y

Ce sont au total plus de 700 balises qui ont été trouvées par les équipes mobilisées et un don de 3600€ déclenché pour l'association. Nous avons également eu l'occasion de découvrir l'association Nature Environnement 17 au cours d'un temps d'échange lors de la Réunion Annuelle le vendredi 22 septembre.

Ces deux jours ont permis à tous de se retrouver dans le cadre des formations mais également de partager des moments plus informels entre collaborateurs de métiers et sites différents. Ce fut également un moyen privilégié de se retrouver tous ensemble autour d'une même cause : La protection de l'environnement et de la faune et la flore locale.

[Retour en image](#)

Groupe Y Nexia

Bienvenue aux nouvelles salariées dans l'équipe



Jennifer COUDIN - Assistante administratif

Je rejoins l'équipe de NE17 en tant qu'assistante administratif en renfort du pôle administratif. Passionnée de nature depuis l'enfance, j'ai fait mes études dans l'environnement avant de devoir changer de route. Après près de 10 ans dans le commerce, j'ai réalisé une reconversion professionnelle et eu la chance de pouvoir faire un retour dans le milieu de l'environnement que j'affectionne. Au plaisir de vous rencontrer.

Azilis DAGORNE - Juriste en Alternance

Actuellement en Master 2 de Droit Public, parcours Collectivités Territoriales, Environnement et Littoral au sein de l'Université de La Rochelle, je rejoins l'équipe de NE17 en tant que juriste alternante.

Forte de plusieurs expériences en cabinets d'avocats et d'une double licence de Droit et Langues Étrangères Appliquées, j'intègre l'aventure associative pour défendre et protéger l'environnement. Je pense que le droit est un formidable levier d'action pour suivre l'élaboration et veiller au respect des politiques environnementales à tout échelon. Le pôle juridique de NE17 étant très actif sur le département, il me tient à cœur d'apprendre et d'apporter mon aide pour continuer sur cette lancée.



Pensez à saisir vos arbres remarquables de Charente-Maritime

Les bénévoles en charge de ce projet ont besoin de vous, de tous les amoureux de la nature, des collectivités, des professionnels, des associations... : participez en nous signalant vos arbres « coups de cœurs » ! Les bénévoles seront ensuite chargés de procéder à des visites de terrain pour recueillir les caractéristiques des arbres et ainsi juger de leur caractère remarquable.

Pour signaler votre arbre :

<https://www.ne17.fr/actualisation-de-linventaire-des-arbres-remarquables-de-charente-maritime/>



Évènements à venir en octobre !

**Polar,
Parlotte
et Pipistrelle**

Vendredi 6 octobre

18H - SURGÈRES
Rue Hilaire Sassaro - Atelier Cyclab

Présentation du livre « L'enquête Charentaise », un village en pleine déconiture, (Polar, genre Cosy-mystery).

Diffusion du film « Migrations secrètes - La chauve-souris, la Pipistrelle de Nathusius » de Benoît Demarle.
Échanges avec le public.

Séance de dédicaces des autrices.

Apéro et diner sorti du sac (pensez à emmener un plat salé ou sucré à partager).

Renseignements :
Nature Environnement 17
2 avenue Saint-Pierre - 17700 Surgères
05 46 41 39 04 / contact@ne17.fr

*En présence des autrices,
de la maison d'Édition
et de l'association
Nature Environnement 17.*

**Bou
Notte
Editions**



MAIRIE Nouvelle-Aquitaine **Région Nouvelle-Aquitaine** **Réserve Naturelle Régionale LA MASSONNE**

*Sur les sentiers
de la Massonne...*

Portes ouvertes
de la Réserve Naturelle Régionale de La Massonne,
à la découverte d'un patrimoine naturel d'exception...

Samedi 7 et dimanche 8 octobre
de 10h à 17h

Visite libre et gratuite

Exposition "Grandeur Nature"

Accueil et stands d'information

Ateliers pédagogiques, pour tous

Lieu de rendez-vous : Réserve Naturelle Régionale de La Massonne
(Lat : 45.776922- Long : -0.946952)

Contact : Sandra Laborde
sandra.laborde@ne17.fr ou 06 72 40 15 18

Action financée par :



CAFÉS PELOTES

**ATELIERS DISSECTION
DE PELOTES DE RÉJECTION**

SAMEDI 21 OCTOBRE

SAMEDI 25 NOVEMBRE

**9H30 À 12H30
SURGÈRES**

**INSCRIPTION
AU
05 46 41 39 04**

ATELIERS GRATUITS

ATELIERS ORGANISÉS PAR NATURE ENVIRONNEMENT 17



Et retrouvez toutes les autres activités sur le **calendrier de sorties d'octobre** et sur notre **site internet.**